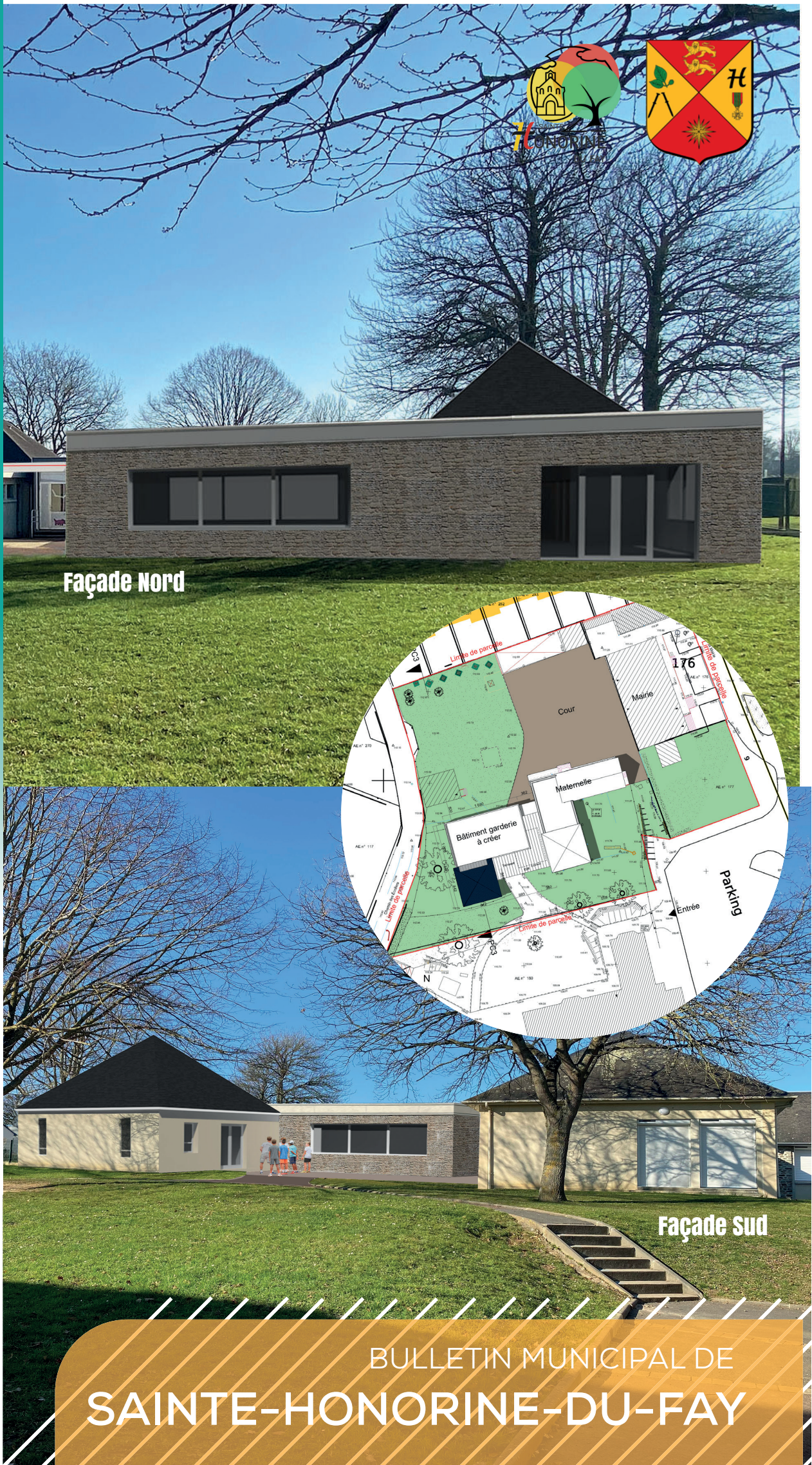


# LE PETIT FAÏACAIN

Année 2023



Façade Nord

Façade Sud

BULLETIN MUNICIPAL DE  
SAINTE-HONORINE-DU-FAY

# LE MOT DU MAIRE



L'année 2023 se termine comme elle a commencé : dans la tourmente. Les guerres, les incendies, les cyclones, les intolérances sont les faits et les méfaits du quotidien.

Nous éprouvons les uns et les autres quelques difficultés pour supporter et nous adapter. Heureusement, au sein de notre village, l'activité associative a repris ses droits. L'ensemble des associations a résisté au défaitisme des années COVID. Je suis ravi de rencontrer dans chaque association de nouveaux bénévoles et de constater que toutes les activités de l'année 2023 ont connu un franc succès. Alors, **merci aux membres des associations et à leurs responsables, et poursuivons dans cette dynamique !**

Aussi, durant cette année, votre conseil municipal a œuvré pour des améliorations au niveau de notre cadre de vie.

En ce qui concerne le plan local d'urbanisme, le cabinet NEAPOLIS a rédigé le rapport de présentation et le plan d'aménagement et de développement durables qui sont consultables à l'accueil de la mairie. Avec la loi « Climat et résilience », le développement de nos communes est mis à mal avec les objectifs de zéro artificialisation nette (ZAN). L'objectif est louable, à savoir ne pas artificialiser trop de terres agricoles, mais cette réduction drastique du foncier disponible crée sur notre territoire un blocage dans l'évolution de l'urbanisme. Dans ce contexte, seule une quarantaine de logements pourrait être autorisée sur notre commune dans les 20 années à venir.

Restons optimistes et continuons d'accueillir à l'école un maximum d'enfants de la commune et des communes voisines. Et pour que ce soit dans de bonnes conditions, nous prévoyons la **construction d'une garderie d'une surface de 56 m<sup>2</sup>** et d'une salle de motricité de 98 m<sup>2</sup>.

Ce projet, qui a reçu l'approbation du personnel périscolaire, des enseignants et du conseil municipal, fera l'objet d'une demande de permis de construire qui sera déposée très prochainement.

Suite à la constatation de la présence d'amiante et plomb dans le logement de la Poste, il a fallu mener une opération de décontamination qui a été réalisée par nous-mêmes en raison du coût prohibitif demandé par les entreprises spécialisées. Les travaux de rénovation du logement vont pouvoir démarrer très prochainement.

**La façade Ouest de notre église a retrouvé toute sa splendeur et les joints sont terminés.** Maintenant, le portail, côté rue de l'église, peut être posé et le mur refait.

Dans le cadre du schéma directeur d'implantation des bornes de recharge pour véhicules électriques, le SDEC Energie propose d'installer une borne de recharge sur le parking des écoles. Il s'agit d'une borne de 22 kVA, qui sera installée début 2024.

Et, du côté de la communauté de communes, le conseil communautaire décidait le 29 septembre 2022 de conduire sa propre étude de gisements solaires et éoliens, afin d'identifier de potentielles zones de développement de l'éolien et du photovoltaïque.

L'organisation de 7 ateliers de co-construction à destination de tous les habitants de la communauté de communes a permis de les informer mais aussi de réaliser une synthèse qui peut être consultée sur son site internet. Sur notre commune, **aucun gisement éolien n'a été référencé par la DREAL.** Par ailleurs, le cabinet missionné par la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon n'a identifié **aucune zone à potentiel photovoltaïque sur notre commune.**

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, adoptée le 10 mars

2023, impose aux communes concernées de définir, après concertation avec le public, des zones d'accélération pour chacune des énergies renouvelables avant le 31/12/2023.

**Le vendredi 19 janvier 2024, à partir de 19h30, le conseil municipal et moi-même, serons heureux de vous accueillir à la salle polyvalente afin de vous adresser nos vœux.**

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une année 2024 riche d'évènements positifs ainsi qu'une bonne santé à toutes et à tous.

”

**Alain MAUGER**

Maire de Sainte-Honorine-du-Fay

## L'ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Lino LEMEUNIER	05/01/2023
Sacha GRUMÉZ	16/01/2023
Paul BARBET	19/01/2023
Lou LEROSIER	14/02/2023
Victor DELAUNAY	19/03/2023
Rafaël CATHERINE STEIER	21/04/2023
Charlie DENIEUL BRIERE	22/04/2023
Clément LEBOURGEOIS	24/04/2023
Malo CHEVRIER	12/05/2023
Gauthier LEGRAND	24/05/2023
JoyCHARMASSON GAUTIER	30/06/2023
Madeleine VANNINI	11/12/2023

### MARIAGES

Martial LAURENS et Sabrina POUPION	08/07/2023
Aymeric CHARNIAUX et Lucie LEMARCHAND	12/08/2023
Marc PAYSAN et Laurette BELHACHE	26/08/2023
Frédéric LEBOURGEOIS et Sophie MALLET	02/09/2023
Virgile SOREL et Edwige DEVERRE	23/09/2023
Juliane SILVEIRA DE SOUZA ROCHA et Alexandre MESLIN	16/12/2023

### Décès

Simone BRAUD	19/03/2023
Nicole PATRY	11/04/2023
Raymond LESIEUR	05/06/2023
Philippe BRIOIS	07/07/2023
Bernard PACARY	15/09/2023
Marcel GUILLOT	25/09/2023
Charles THERSSEN	18/11/2023



# LES INFOS MAIRIE

## Mairie

Rue des Ecoles – Tél 02 31 25 25 55  
Mail [mairie@sainte-honorine-du-fay.fr](mailto:mairie@sainte-honorine-du-fay.fr)

## Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'agence postale

Lundi 9h – 11h30  
Mardi 15h – 18h  
Mercredi 9h – 11h30  
Jeudi 9h – 11h30  
Vendredi 9h – 11h30 et 15h – 17h30  
Samedi 9h – 11h30

## Site internet

<https://sainte-honorine-du-fay.fr>

## Permanences

Alain MAUGER sur rendez vous  
Fabienne BEAULIEU mardi de 17h à 19h  
Guy THOBIE vendredi de 14H à 16H  
Marie laure DENIS mercredi de 10H à 12H  
Une permanence est assurée tous les samedis matins.

## PanneauPocket

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, Sainte Honorine du fay, s'est équipée de l'application PanneauPocket. Vous pouvez télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore.



# LA VIE PRATIQUE DE LA COMMUNE

## CCAS

Nous vous rappelons que le CCAS est accessible à tous les habitants de Sainte Honorine du Fay. Il a pour mission de mettre en lien les personnes âgées avec les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles. Les aides financières comme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) en font partie.

Mais il ne s'agit pas toujours d'aides financières : les CCAS peuvent, par exemple, orienter les seniors vers des auxiliaires de vie qui les aideront à gérer les gestes du quotidien. Ils animent l'action sociale sur le territoire en informant les habitants de leurs droits locaux et nationaux et en recueillant leur ressenti pour faire des suggestions au ministère des affaires sociales.

Les membres des CCAS peuvent aussi, plus simplement, aider les personnes âgées ou handicapées à remplir les formulaires administratifs nécessaires à ces demandes d'aides et en effectuer le suivi.

## DON DU SANG

Nombres de donneurs pour l'année 2023 :

20 janvier : 40  
23 mars : 27  
06 juillet : 29  
23 novembre : 28

Les prochaines collectes prévues en 2024 :

Jeudi 07 mars  
Lundi 13 mai  
Mardi 20 août  
Jeudi 17 octobre



## CABINET INFIRMIER – MADAME LAGADEC

15 rue du Tour de ville  
Permanences au cabinet  
Du lundi au vendredi  
de 7H30 à 9H30

# RÈGLES DU BIEN VIVRE

## Avis aux propriétaires de chiens



Ce n'est pas du ressort de la collectivité de ramasser les crottes de chiens et de chats.

Vous avez choisi d'avoir un animal de compagnie alors vous prenez vos responsabilités, **les crottes sont à mettre dans le sac que vous avez dans votre poche et que vous déposez dans votre poubelle.**

Les déjections canines sont en effet responsables de désagréments visuels, olfactifs et sanitaires, et peuvent occasionner des chutes.

En raison de tout ce qui précède, l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classe les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres.

## Chiens en divagation Fourrière pour animaux

S'agissant de chiens et chats errants, leur divagation est interdite. La commune dispose d'une convention avec la fourrière de Caen la mer.



Les chiens et ou Chats saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière où ils seront gardés. Charge au propriétaire de le récupérer.

## Les litiges de la vie courante

Ces litiges et conflits, malheureusement très variés, qui empoisonnent la vie, constituent le domaine d'intervention des conciliateurs de justice, dont le double objectif est :

D'abord de les résoudre, par un accord amiable entre les parties, qui peut être :

- Factuel - par exemple règlement d'une dette, exécution d'une obligation, cessation d'une infraction ou d'une nuisance, réparation d'un dommage ...etc
- Ou formel, c'est-à-dire revêtant la forme d'un constat d'accord, rédigé par le conciliateur et signé par les parties, valant contrat, et pouvant même être homologué par le tribunal judiciaire afin de lui donner force exécutoire. Cette formalisation est notamment requise pour tous les accords comportant des engagements s'étalant dans le temps.

Mais aussi d'éviter une procédure judiciaire, qui ne peut être que longue, pénible, coûteuse, et aléatoire (car nul ne peut prétendre savoir ce qu'un juge décidera) ; et en faisant ainsi l'économie d'un procès, de désengorger la justice.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice officiel, et assermenté. Il est par ailleurs bénévole et ses prestations sont gratuites.

Vous pouvez contacter le conciliateur de justice attaché au canton d'Evrecy, Jean HUREAU, en prenant rendez-vous à la Mairie d'Evrecy au 02 31 29 33 33 ou par mail [jean.hureau@conciliateurdejustice](mailto:jean.hureau@conciliateurdejustice)



# LES ÉVÉNEMENTS 2023

## Vendredi 13 janvier 2023 – Vœux du Maire

De nombreux habitants étaient présents ainsi que les représentants des associations. La cérémonie s'est déroulée en présence de Catherine Gourney-Leconte, Présidente du SDEC et Florence Boulay, Conseillère départementale..



Pour compléter l'ensemble, sur l'autel, on pouvait admirer ciselures et émaux de quelques vases sacrés, ostensoirs et même un reliquaire « art déco ».



## Dimanche 12 mars 2023 – Repas des Aînés

Le repas des Aînés a été organisé selon une nouvelle formule. Le traiteur Grandsire s'est chargé du nappage des tables, du repas et du service.

La décoration a été réalisée par les conseillers municipaux, et l'association Les Fleurs du Fay a confectionné les bouquets présentés sur les tables.

Les panneaux prêtés par le musée départemental d'art religieux de Sées ont renseigné les visiteurs sur textiles et broderies, leurs origines, les techniques utilisées, la symbolique des motifs et des couleurs, l'évolution des styles, mais aussi divers objets, tous dans un parfait état.



Les bénévoles présents expliquaient qu'à l'occasion des travaux, aubes, étoles, chasubles et chapes ont été trouvées en parfait état de conservation sous un escalier du presbytère. Les services départementaux du calvados alertés avaient alors procédé à leur restauration.

Cette exposition a été réalisée avec l'aide du Père Florent, les paroissiens, la Municipalité, et avec le concours de la Fondation du patrimoine, et du Conservatoire Départemental et plus particulièrement de Madame Dalibert.

## Samedi 02 septembre 2023 – Forum des associations



Notre 1<sup>er</sup> forum des associations a réuni 8 associations, et malgré la pluie, les visiteurs étaient au rendez-vous.

Ce qui nous encourage à le renouveler en septembre prochain.

## Dimanche 05 novembre 2023 – Cérémonie du 11 Novembre



Pour la cérémonie, notre député Freddy SERTIN, était présent et nous tenons à le remercier d'assister régulièrement aux manifestations organisées dans la commune.

## Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023 – Les journées européennes du patrimoine.



L'église a dévoilé tous ses trésors. Les visiteurs ont pu découvrir de nombreux vêtements portés depuis plusieurs siècles durant les messes, telle cette chasuble noire de 1962 portée pour la célébration des funérailles.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNE VALLÉE ORNE ODON

## L'aide au covoiturage BlaBlaCar Daily :

Votre Communauté de Communes finance vos covoits' quotidiens !

À compter du 1<sup>er</sup> novembre, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire, afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily.

En téléchargeant l'application BlaBlaCar Daily, lorsque vous effectuez un trajet ayant pour départ OU arrivée notre territoire, profitez d'avantages financiers :

En tant que conducteur, recevez une compensation de 2€ à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue.

Pour les passagers, les 10 premiers trajets sont gratuits, puis ne coûtent que 0,50€.



Retrouvez plus d'informations sur la page dédiée à cette aide, sur le site internet de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : rubrique « Environnement », puis « Transition Énergétique » ([vallees-orne-odon.fr](http://vallees-orne-odon.fr))

## La Newsletter EnR :

Dans le cadre de la démarche entreprise par la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon visant à identifier le potentiel des énergies renouvelables du territoire, une Newsletter a été mise en place pour vous tenir au courant des suites de celle-ci.

Tenez-vous au courant du devenir énergétique du territoire, en vous inscrivant à la Newsletter : rubrique « Environnement », puis « Transition Énergétique » ([vallees-orne-odon.fr](http://vallees-orne-odon.fr))



# LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE – RCO



**Ce que dit la loi ?** Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant à la mairie de son domicile. Pour

cela, il doit apporter un justificatif de domicile, le livret de famille et sa pièce d'identité.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

**Pourquoi un délai de 3 mois ?** L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc ...



# LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La commune de Sainte-Honorine-du-Fay a prescrit la révision générale de son PLU par délibération en date du 17 décembre 2020.

## Quelles sont les règles fixées par le PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document d'urbanisme qui fixe à l'échelle de la commune :

- Les règles précises d'occupation des sols (zones naturelles ou agricoles, zones à vocation urbaines...)
- Les règles de constructibilité (hauteurs maximales, implantation des bâtiments, aménagement des espaces extérieurs...)
- Des intentions d'aménagement sur des secteurs de projet ou des thématiques transversales (bioclimatisme)

Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) sont instruites sur la base des règles inscrites dans le PLU. **Le PLU traduit les ambitions de la commune pour les 20 années à venir.**

## De quoi est composé le PLU ?

Un PLU représente un volume important de documents organisés de la manière suivante :

Le **Rapport de présentation** : il contient les éléments de contexte qui aident à la compréhension de l'élaboration du PLU (état des lieux du territoire et perspectives d'évolution, état de la situation environnementale et impact du PLU sur l'environnement, justifications des choix retenus),

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) constitue la pièce maitresse du PLU. Il définit les orientations générales d'aménagement et de développement durables retenues par les élus. Il définit et localise les principaux projets

Le **Règlement** : constitué de plans et de règles écrites, le règlement traduit les orientations du PADD en règles précises de constructibilité et d'occupation des sols. Les autorisations d'urbanisme devront être conformes aux dispositions du règlement du PLU,

Les **Orientations d'Aménagement et de Programmation** (OAP) viennent préciser les orientations du PADD sur des secteurs à enjeux ou sur certaines thématiques. Les autorisations d'urbanisme doivent être compatibles avec les orientations contenues dans les OAP,

Les **annexes** ont un rôle d'information. On y retrouve de nombreux documents et notamment les servitudes d'utilité publique, des documents d'information sur les risques, les nuisances, les réseaux... qui doivent être pris en compte car pouvant avoir des effets sur un terrain.

Les études sont encore en cours, et certains documents sont d'ores et déjà consultables en mairie aux horaires habituels d'ouverture. N'hésitez pas à venir les consulter !





# LES TRAVAUX

## LES TRAVAUX RÉALISÉS

- Déplacement de la petite classe mobile pour libérer l'emplacement de la future garderie (photos 1 et 2),
- Démontage de la garderie (photos 3 et 4),

1



2



3



4



- Réaménagement de l'accueil à la mairie et de l'agence postale,
- Fin des travaux de l'église – joints de la façade.

## LES TRAVAUX À RÉALISER

- Rénovation du logement de la poste,
- Changement de la porte principale de l'accueil de la Mairie.

## LES PROJETS À VENIR

- Transfert et réaménagement de l'aire de jeux,
- Construction de la nouvelle garderie et de la salle de motricité,
- Travaux sur la zone de roulement entre les 2 ronds points à la sortie de Sainte Honorine du Fay (D36) avec création d'un passage piéton aménagé,
- Installation par le SDEC d'une borne électrique sur le parking de l'école,
- Remontage de la classe mobile à côté de l'atelier communal,
- Réinstallation du portail du cimetière.

# GROUPE IDÉES COMMUNES

## Energies renouvelables / Clarifications

“ Nous vous en parlions dans le flash info paru avant l'été, les ateliers de co-construction organisés par notre Communauté de Communes pour permettre à tous-tes les habitant-es d'échanger sur les enjeux énergétiques du territoire ont eu lieu dans sept communes du 3 au 11 octobre. Pour rappel, notre CDC s'est engagée en 2018 dans une démarche de sobriété pour réduire les consommations de 50 % et de territoire 100 % énergies renouvelables en 2040. C'est pour atteindre ces objectifs qu'a été réalisée une étude pour connaître le potentiel en énergie solaire et éolienne, étude présentée dans les ateliers. Suite à ces ateliers et dans le cadre d'une loi d'accélération de la production d'ENR, des zones possibles d'implantation d'éoliennes ou de panneaux photovoltaïques seront arrêtées. La volonté de la CDC est de reprendre la main face aux développeurs privés et de permettre aux habitant-es de s'investir dans des parcs éoliens et solaires citoyens et collectifs. Les opposants à l'éolien nous abreuvent d'informations souvent fausses dans le but de faire peur mais cela n'empêche pas les développeurs privés d'être actifs auprès des propriétaires de foncier. Ceux-ci recherchant d'abord la rentabilité, ils ne s'embarrassent pas de l'avis des habitant-es, ni des communes qui ne peuvent s'y opposer, l'autorisation finale de permis de construire et d'exploitation appartenant au seul préfet, c'est à dire l'Etat.. Il y a pourtant des modèles de parc citoyens qui fonctionnent et qui tiennent compte des riverains de ces parcs. Parmi d'autres, de plus en plus nombreux, l'exemple de St-Hilaire-du-Maine en Mayenne en est un. Nous avons pu le constater en visite organisée par la CDC sur site pour les élu-es. Retrouvez plus d'infos sur les sites internet « [www.vents-citoyens-53.org](http://www.vents-citoyens-53.org) » et sur « [www.energie-partagee.org](http://www.energie-partagee.org) ». Que nous soyons favorables ou non à ces modes de production d'énergies renouvelables, il nous a semblé utile de clarifier certaines informations.

## Tarifs des repas à la cantine scolaire

Lors de la séance de conseil municipal du 19 juillet, la majorité des élu-es ont voté, sur proposition du maire, une nouvelle augmentation de 2,5 % du prix des repas pour les parents. Pour nous, cette seconde augmentation après celle de 5,5 % appliquée en janvier est de trop. Déjà concernant cette hausse de janvier, nous avons proposé que la moitié soit prise en charge par la commune mais cela n'avait pas été retenu par la majorité. Certes ces augmentations font suite à celles appliquées par le prestataire fournisseur des repas mais dans ce cas, il nous semblait pertinent de consulter d'autres prestataires pour connaître leurs tarifs et leurs prestations. On nous répond que le délai était trop court malgré le courrier du fournisseur en date du 23 mai. Encore une fois, nous regrettons que la commission scolaire n'ait pas été consultée pour émettre un avis.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année. Vous pouvez retrouver nos interventions et propositions, ainsi que nos compte-rendus de séance de conseil sur notre liste d'échanges et de discussion. Pour vous abonner gratuitement, renseignements sur [idees.communes@ecomail.fr](mailto:idees.communes@ecomail.fr) ou au 07 85 73 16 40.  
Vos élus-es : Christian Lerévérend – Nathalie Outin – Françoise HOUDAN

”



# LES ASSOCIATIONS

## LES AMIS DE LA CHAPELLE



Les bénévoles de l'association se sont remis au travail mi-n o v e m b r e pour construire la nouvelle crèche.

Venez nombreux, nous vous attendons de début décembre jusqu'à la fin du mois de janvier 2024.

## APE

Notre assemblée générale a eu lieu le 2 octobre 2023.



A cette occasion, nous avons accueilli de nouveaux membres qui viennent agrandir notre dynamique équipe. Bienvenue à eux !

Cette année encore, l'APE va pouvoir financer grâce à ses différentes actions des activités au sein de l'école primaire qui peuvent être pédagogiques, sportives, scientifiques...

Les bénéficiaires sont également utiles à l'achat de matériel. Pour l'année 2022-2023, 1500 euros ont été versés à la Coopérativescolaire. Cette dotation a, entre autres, permis la semaine multisports à Thury-Harcourt pour les CM1-CM2. L'APE a également financé l'achat d'un vélo (335 euros) pour les Maternelles

Voici le programme, pour cette nouvelle année : en janvier 2024, nous organiserons la tombola de la galette des rois (en partenariat avec l'Épi de Ste Ho). Et pour le plus grand bonheur des enfants, la boum déguisée se déroulera le samedi 3 février dans la salle de la cantine.

Ensuite, sur la période de février à mai 2024, se succéderont d'autres actions : les paniers de légumes (avec la Ferme des Prés), l'Apéro-Concert grand moment musical et convivial (le 13 avril), la « clean-

walk » (marche à but de ramasser les déchets en partenariat avec la mairie dont la date est à définir).



Enfin, le 22 juin, nous organiserons les Olympiades de nos chers élémentaires et la kermesse pour clôturer cette année scolaire.

D'autres actions sont en cours de réflexion pour compléter ce programme déjà bien rempli ! Rappelons que c'est grâce à la participation de toute l'équipe APE, des parents, des commerçants, des artisans, de la municipalité et des enseignants que ces actions sont réalisées.

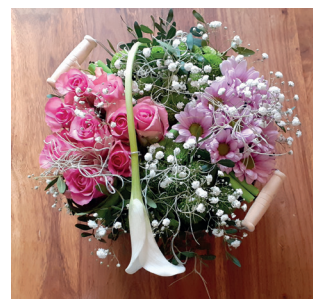
L'équipe remercie donc tous les participants aux diverses actions, de quelques manières que ce soit. Sans cette mobilisation, nous ne pourrions pas avancer et faire vivre notre jolie association qui s'investit pour l'école et donc pour nos enfants.

Chaque manifestation organisée nous apporte un grand plaisir et nous donne l'envie de continuer dans la solidarité. Alors encore une fois, merci pour votre participation.

N'hésitez pas à visiter notre page Facebook : APE Sainte Honorine du Fay. Contact :

[apesainte honorinedufay@gmail.com](mailto:apesainte honorinedufay@gmail.com)

## FLEURS DU FAY



L'association « Les Fleurs du Fay » a repris ses ateliers floraux le 28 septembre 2023. Pauline, fleuriste à EVRECY (Les Fleurs du Sentier) anime nos ateliers mensuels.

Elle nous propose une composition florale, selon les fleurs de saison, nous guide et nous donne tous les conseils nécessaires à son élaboration.

Les cours ont lieu un jeudi soir par mois, à 18 h 30, à la salle polyvalente de Ste Honorine du

Fay (petite salle) et durent environ une heure. Une cotisation annuelle de 6 € est demandée, ainsi qu'une participation de 20 € pour chaque atelier, comprenant le cours et les fleurs. Cette année, 19 personnes sont inscrites.

Pour plus de renseignements :

Présidente : Nadine LEREVEREND - 06.86.87.26.20 - Secrétaire : Françoise LEPELLEUX - 06.78.77.23.22 - Trésorière : Françoise HOUDAN - 06.42.80.91.43

### TOUS EN SCÈNE - CHORALE ADULTES

La Chorale "Tous en Scène" répète un mercredi sur deux à la salle polyvalente de Sainte Honorine de 20 h45 à 22 h15. Nous travaillons nos chants sous la direction de notre cheffe de cœur Marie.

Au cours de cette année, nous avons ainsi pu perfectionner nos chants déjà dans notre répertoire et aussi quelques nouveaux. Nous sommes sur de la variété française avec quelques exceptions comme : It's raining men ou Vuelie.

Fin juin, à l'occasion de notre repas en commun pour clôturer la saison, nous avons fait une représentation pour les familles et les proches des membres de la chorale.

Grâce à l'invitation du comité des Fêtes que nous remercions, nous avons participé à la fête au village avec quelques-uns de nos chants.

Nous avons repris le 6 septembre avec tous ceux de la saison dernière et une dizaine de nouveaux (plutôt nouvelles) ce qui fait qu'on est près de 40 dans le groupe.

Nous sommes ravis de ce succès qui perdure dans la convivialité et la bonne humeur !

Si vous êtes tenté par le chant, venez nous rejoindre ; nous serons ravis de vous accueillir pour 1 ou 2 essais gratuits.

Si nous avons 3 ou 4 hommes en plus (ténors et basses) cela permettrait d'équilibrer nos 3 pupitres.

N'hésitez pas à nous contacter !

Contact : tél : 0630152100 ou mail : tousenscene14@gmail.com



### OMAC EVRECY - ORNE - ODON

Après une ouverture de saison le 30 septembre 2023 où un public très nombreux est venu assister au spectacle des Divagabondes à Amayé sur Orne, en octobre, la CCVOO a accueilli en collaboration avec le musée de Vieux la Romaine, le spectacle « L'autre Voyage d'Ulysse », théâtre de papier, musique et objets, destiné au jeune public. Le 18 novembre à Évrecy l'OMAC a apprécié un moment théâtral coup de cœur d'Avignon très apprécié : Les Deux Sœurs. Fin novembre, a eu lieu « La Saison des Ours », un conte jeune public programmé par la CCVOO en collaboration avec les RPE. Pour finir l'année 2023, au mois de décembre, la collectivité a reçu « In Itinere Collectif » en partenariat avec les communes de Grainville-Mondrainville et Fontaine Étoupefour pour 2 représentations qui ont traversées avec humour et poésie le passé et les désirs de ces communes.

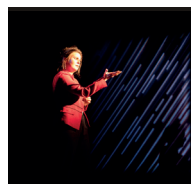
### LA SAISON CULTURELLE SE POURSUIT EN 2024

Le service culturel de la CCVOO accueillera, le samedi 3 février à Évrecy, une poésie visuelle, sonore et sensible « Sous la Neige » un spectacle jeune public.



L'OMAC recevra :

**Le samedi 17 février 2024 à Evrecy, Théâtre : DÉTOURS ET AUTRES DIGRESSIONS.** Entrelaçant poésie et humour avec une intelligence et une finesse peu commune.



**Le samedi 16 mars à Evrecy, Seule en scène / GUTEN TAG**

**Madame Merkel :** Partant du constat qu'on ne règne pas sur un pays comme l'Allemagne en étant un enfant de chœur, une question se pose qui est Angela Merkel ?

**Le samedi 6 avril à Evrecy, Théâtre SIMONE EN APARTÉ à Evrecy :** La vie de Simone Veil mise en lumière, avec les différentes étapes de sa vie. Un spectacle

inspirant à valeur universelle.

La CCVOO accueillera :

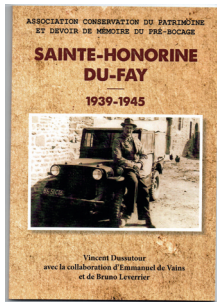
Le samedi 13 avril dans le cadre de la journée : « **Vos biblios font le mur** », à l'ITEP de Baron sur Odon : « A vue de Nez sous casques » théâtre sonore sous casques. A partir de 8 ans.

Pour terminer la saison, l'OMAC recevra :

Le samedi 20 avril à Evrecy, du Théâtre et de la danse. « **Les Galets au Tilleul sont plus petits qu'au Havre** » nous partons qu'il existe dans la banalité une vraie richesse de sensibilité, d'humour et de poésie.

### ASSOCIATION CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DEVOIR DE MÉMOIRE DU PRÉ-BOCAGE

L'activité de l'association en 2023 a principalement consisté à finaliser le livre, « Sainte Honorine du Fay 1939-1945 ». Ce livre est l'aboutissement de 40 ans de recherches sur le terrain, de témoignages et la découverte de photos d'époque. Il a été conçu par Vincent Dussutour, Président de l'association, avec la collaboration de Bruno Leverrier et d'Emmanuel de Vains, membres également de l'association. Il s'insère complètement dans l'historique de la bataille de l'Odon en vue de la prise de Caen par les Britanniques du 25 juin au 4 et 5 août 1944.



C'est une source d'information mémorielle incontournable pour la préservation de la mémoire de Ste Honorine du Fay. Format 15x21 cm, 78 pages, 49 photos dont 27 en couleur : 23 €.

Le livre est disponible chez l'auteur, en mairie, au bar des Sportifs de la commune et Intermarché d'Evrecy.

Pour 2024, nous réfléchissons à la parution de plaquettes d'informations historiques sur les communes environnantes. Notre souhait est de faire partager les nombreuses informations historiques que nous rassemblons.



PATRIMOINE  
et MEMOIRE du  
PRE-BOCAGE

Le patrimoine et la mémoire de notre région vous intéresse, alors rejoignez-nous.

Contacts : Vincent DUSSUTOUR : 06.28.03.56.51 - Bruno LEVERRIER : 06.87.18.14.54

### COMITÉ DES FÊTES

Le bureau du Comité des Fêtes  est constitué de :

**Président** : Bertrand DENIS

**Vice-Président** : Jean Claude BALLOIS

**Trésorière** : Antoinette CLOUARD

**Secrétaire** : Nathalie THOBIE

De nouveaux membres nous ont également rejoint, nous les remercions et leur souhaitons la bienvenue.



Cette année, encore, l'ensemble de nos manifestations a rencontré un franc succès. Nous remercions l'ensemble des participants, en espérant bien sûr vous revoir l'année prochaine lors de nos événements à venir.



Nous avons terminé 2023, dimanche 10 décembre, en offrant un spectacle à l'occasion de Noël, pour les enfants de notre commune. L'après-midi s'est achevé par la visite du Père Noël, qui a enchanté le jeune public.

Suite à de multiples sollicitations, nous avons pris la décision de relancer la course à pied de Sainte Honorine du Fay, qui aura lieu le dimanche 5 mai 2024. A cette occasion, nous aurons besoin pour la sécurité de signaleurs bénévoles. Dès à présent, si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter.

Notre programme 2024 intègre aussi :

- Notre soirée repas dansant au mois de mars,
- La fête du village au mois de juin,
- La foire à tout au mois de septembre.

Nous sommes désormais suivis à ce jour par plus de 300 abonnés sur notre page facebook

Merci de « liker » et de vous abonner à notre page

Vous pouvez nous contacter soit par téléphone (07 82 76 94 19 ou 06 67 31 56 97) soit par mail ([cdfsteho@gmail.com](mailto:cdfsteho@gmail.com))

## Gym St Tonic

L'association Gym St Tonic a repris ses activités le 12 septembre pour la saison 2023-2024



Je remercie vivement nos adhérents pour leur fidélité et vous souhaite une bonne saison sportive pour passer un bon moment de détente et de bonne humeur : Notre association a démarré dans la salle polyvalente et je tiens à remercier chaleureusement Monsieur le Maire Alain MAUGER, pour son implication ainsi que le conseil municipal,

Remerciements aux professeurs :

Grégory : cours de Gym douce le mardi matin 9h30-10h30, pour se muscler en douceur, améliorer sa souplesse et protéger ses articulations...

Sébastien : cours de Gym-tonic le mardi soir 19h30-20h30, renforcement musculaire de la ceinture abdominale et les fessiers (petits-moyens et grands).

Joëlle : pour le yoga sophro (notre nouvelle discipline) à raison de trois séances le mercredi 15h15-17h, 17h-18h30 et 18h30-20h. Des exercices (pour tous les âges) de souplesse, de respiration, relaxation dynamique, gestion du stress, prendre soin de soi.



Pour la saison 2023-2024, nous avons enregistré 131 adhérentes et adhérents soit : 36 pour la gym douce, 32 pour la gym tonique et 63 pour le yoga sophro.

Subventions : d'une part de la commune de Sainte Honorine du Fay et celle du conseil départemental de la jeunesse et des sports. Sans omettre que la salle polyvalente est prêtée par la Mairie.

Le bureau et moi-même remercions Monsieur et Madame MAUGER Alain pour l'aide à la distribution de nos flyers sur la commune de Sainte Honorine du Fay.

Tarif annuel : cours de gym 105 euros, cours de yoga sophro 230 euros.

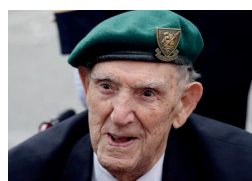
Secrétaire Jacqueline Crespin - Trésorière Isabelle Parichaut - La présidente Madame Claudine Dumont Téléphone 06 77 72 86 80

## UNC SAINTE-HONORINE-DU-FAY



« Quand le dernier d'entre nous sera mort, la flamme s'éteindra. Mais il restera toujours des braises. Et il faut aujourd'hui en France des braises ardentes ! » Ces mots,

vous les connaissez, sont ceux de l'ultime héros de l'Ordre de la Libération. Ceux du dernier compagnon de la Libération, Hubert GERMAIN qui nous sont chers et nous parlent. Ces braises ardentes ne s'éteindront pas, nous les ravivons constamment, nous devons les transmettre en héritage aux jeunes générations.



Le 3 juillet 2023, Léon GAUTIER, dernier survivant français du Débarquement de 1944, nous a quitté. Il était le

dernier membre du commando Kieffer, un bataillon de 177 fusiliers marins qui avait débarqué à Colleville-Montgomery, sur les côtes normandes. Léon ne manquait jamais les cérémonies de commémorations, par sa présence, il rappelait sans cesse les valeurs du partage du Devoir de mémoire auprès des jeunes.

Au cours de cette année, nous avons honoré nos anciens combattants et portedrapeaux adhérents, par la remise de différentes médailles UNC.



### Médaille porte-drapeau :

10 ans d'engagements : Arthur DEVAINS, Jean-Pierre GEOFFROY.  
30 ans d'engagements : Michel RAPANAKIS.

Au cours de cette année, nous avons honoré nos anciens combattants et porte-drapeaux adhérents, par la remise de différentes médailles UNC.

### Médaille du DJEBEL UNC :

Bronze : Danie DESVERGES, Bernard LAMY.

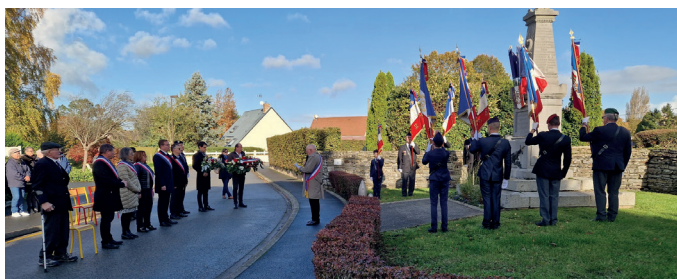
Argent : Jean ESCANDRE, Gérard MARIE.

Vermeil : Michel BRAUD.

### Médaille du Mérite UNC :

Bronze, Christophe BRAUD, Sébastien DUVAL, Sylvie HARIVEL, Alain MAUGER.

Argent, Philippe DO CASAL, Gilbert DUVAL, Jean-Pierre GEOFFROY, Colette LEGOUT, Gérard LETOT



Les différentes cérémonies commémoratives de la fin de la première guerre mondiale et de l'armistice de 1918 se sont déroulées dans plusieurs communes. Ainsi le 05 novembre à Sainte Honorine du Fay, le 11 novembre successivement à Ouffières, à Trois Monts puis à Goupillières, en présence des élus de chacune de ces communes. Le 12

novembre, à Maizet, où après la messe une belle cérémonie réhaussée par la présence de deux musiciens rassembla un public important et les enfants des écoles présents en nombre.

Merci à tous les élus pour leur accueil toujours chaleureux, leur présence ou



leur soutien dans l'organisation de ces cérémonies. Merci aussi à tous, porte-drapeaux, adhérents, bénévoles, scolaires, pour votre contribution et votre disponibilité, qui nous encouragent à continuer nos activités patriotiques.

Au registre des tristes nouvelles, nous avons eu à déplorer les décès de Christian FOULON et Bernard PACARY, fidèles adhérents.

**En 2024, nous célébrerons le 80ème anniversaire du débarquement des alliés en Normandie** et honorerons la mémoire de ces hommes et femmes venus du monde entier pour nous libérer. Notre association s'inscrira dans la mobilisation régionale pour célébrer cet anniversaire décennal d'envergure.

Aujourd'hui encore, à travers des vestiges, des cimetières, des lieux de visites, un patrimoine de la Reconstruction emblématique, ces traces sont encore visibles et permettent à cette mémoire d'être vivante en Normandie. **Le Débarquement du 6 juin 1944 et la Bataille de Normandie sont gravés dans l'esprit de chacun d'entre nous et font partie d'un patrimoine commun que nous avons le devoir de transmettre.**

**Pour notre association, le 14 avril 2024 se tiendra notre Assemblée Générale à Ouffières.**

Nous avons besoin de vous, de votre présence, de votre engagement, de votre soutien pour continuer à mener à bien ses missions de devoir de mémoire, de solidarité, de défense des intérêts et de la reconnaissance des combattants et de leurs ayants droit.

Il y a la grande histoire de France mais il y a aussi les petites histoires de nos familles avec ses combattants de toutes les guerres, ses morts pour la France, ses blessés, ses disparus, ses résistants, ses déportés ... Ces histoires sont indissociables.

L'adhésion à l'UNC n'est pas réservée qu'aux anciens combattants, mais bien au contraire elle est ouverte à tous, ayant ou non effectué leur service militaire. N'hésitez pas à nous rejoindre. Pour perpétuer le devoir de mémoire essentiel pour les nouvelles générations, nous comptons sur votre engagement bénévole.

## COTE 112

Le 12 mai 2023 : Assemblée Générale de notre association.

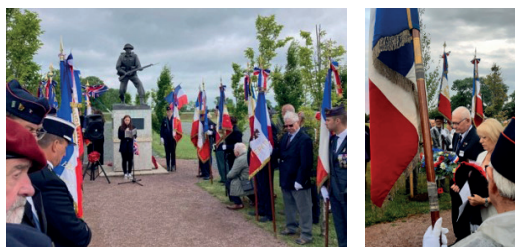
Le 4 juin 2023 : cérémonie avec Annette FIGG, où deux plaques ont été inaugurées à la mémoire des vétérans Emry DAVIES et Tony PENGELLY, tous deux de la 53e division galloise, grâce à l'action de Muriel SALIGNON.



Le 5 juin 2023 : cérémonie avec Annette FIGG, et des lycéens avec leur professeur Lucien GRILLET



Le 7 juillet 2023 : cérémonie avec Annette FIGG, en l'absence du président Gilles Osmont (au mariage de son fils, en Touraine – toutes mes excuses à ceux à qui j'ai manqué).



Gilles OSMONT - Président association Odon-Cote 112 gilles.osmont@wanadoo.fr ou 06.07.70.67.54

## ICL

L'année 2023 s'achève sur des changements quant à la composition de notre association.

En effet, Elisabeth DAUDE après de longues années de présidence a souhaité passer la main. Qu'elle soit vivement remerciée pour son dévouement et toute l'énergie déployée.

A la suite de l'assemblée générale, le bureau est ainsi constitué :

**Présidente** : Françoise GASTEBLED

**Secrétariat et communication** : Colette LEGOUPIL et Patrick FOURMOND

**Trésorière** : Claudie GENESLAY

Par ailleurs, ont été élus les responsables de commissions :

**Jumelage Allemand** : Françoise HOUDAN

**Sports (randonnées, Téléthon, Rochambelle)** : Patrick FOURMOND

**Loisirs (sorties, voyages, repas, spectacles)** : Françoise GASTEBLED

Activités 2023 :

Un groupe de 46 personnes s'est rendu à Johannesburg lors du weekend de l'ascension. Comme de coutume, des visites étaient organisées dont celle des équipements de la commune (Ecole, garderie, accueil des seniors et l'épicerie autonome). La seconde visite programmée était la découverte de la ville de Bas Kissingen, station renommée pour son thermalisme.

De nombreuses "Rochambelles" se sont retrouvées le 02 juin et ont arpenté les rues de Sainte Honorine du fay. Quelques habitants ont soutenu cette manifestation en pavoisant leur propriété de rose. Merci à la municipalité qui avait décoré la mairie en rose. Une partie du groupe s'est ensuite retrouvée en soirée pour partager un repas dans une ambiance conviviale.

Merci à toutes les participantes grâce auxquelles 980€ ont été reversés à la recherche sur le cancer.



La traditionnelle soirée Beaujolais, tant attendue s'est déroulée le 17 novembre 2023.

Un groupe de la commission jumelage se rendra à Johannesburg début décembre pour une participation au marché de Noël. Pour l'occasion, ils sont chargés de promouvoir nos spécialités (cidre, pommeau, crêpes, fromages, huîtres...) au grand bonheur de nos amis Allemands très friands de nos produits Normands.

Comme chaque année, l'ICL participe à l'organisation du téléthon, en collaboration avec le comité des fêtes d'Avenay. Une randonnée est prévue le dimanche matin après le traditionnel petit déjeuner.

## JUDO CLUB FAYACAIN



Club sportif par excellence, le judo club Fayacain reste cependant un club familial. Preuve en est son slogan « plus qu'un club une famille » !



Cette année près de 400 licenciés, venant de 27 communes, répartis sur 5 dojos, sur les communes de St Honorine du Fay, Fontaine-Étoupefour, Bretteville-sur-Odon, Louvigny et Feuguerolle Bully ; celui-ci propose chaque semaine des cours d'éveil Judo, Judo et Taïso.

N'hésitez pas à pousser la porte de nos dojos, les inscriptions se font tout au long de l'année et vous bénéficiez d'un cours d'essai gratuit.

Pour en savoir plus, visitez notre site internet : <https://judoclubfayacain.fr> et notre page Facebook JUDO CLUB Fayacain Intercom.

Vous pourrez également nous rencontrer lors de nos différentes manifestations. A vos agendas ! Repas du Club : 3 février à St Honorine du Fay - Loto du Club : 09 mars 2024 - Gala de fin d'année : 14 et 15 juin 2024 à Fontaine Etoupefour.

## THÉÂTRE DU FAY

Nous avons joué notre nouvelle pièce « qui a tué la vieille », les 2 et 3 décembre l'année dernière. Pour ceux qui seraient intéressés et qui veulent la voir ou la revoir, nous donnons une représentation à la salle des fêtes de LOUVIGNY au profit du TELETHON, le vendredi 15 décembre, à 20h30.



Autre nouveauté, nous invitons une troupe de théâtre de la région, « le théâtre sans lien », qui nous présentera sa dernière création, le vendredi 26 janvier 2024, à 20h30, à la salle des fêtes de sainte Honorine. La pièce s'intitule « batailles ». Avec plusieurs saynètes, l'humour est au rendez-vous, sur des textes savoureux de Roland TOPOR et Jean Michel RIBES. Soyez nombreux pour ce spectacle de qualité. Enfin, notre troupe prépare toujours une nouvelle pièce, « poubelle et Sébastien ». Les répétitions vont bon train et nous vous informerons lorsque celle-ci sera prête.

## ADMR

Nous sommes là pour vous faciliter la vie et améliorer votre quotidien, notamment grâce aux services suivants :

- Aide à la personne.
- Aide et entretien du logement et du linge.
- Petits travaux de jardinage et de bricolage.
- Action socio-éducative.



L'ADMR, c'est aussi un service de garde d'enfants à domicile. Pour les enfants de moins de six ans, une aide de la CAF est possible.

L'ADMR, c'est aussi un service de livraison de repas qui prend en compte tous les régimes et allergies dans la conception de ses menus.



L'ADMR, reconnue par l'Etat vous permet de bénéficier d'une prise en charge et de réductions d'impôts.

Le concept de l'ADMR : Un simple appel suffit, nous nous occupons du reste !

L'ADMR RECRUTE : POSTES A POURVOIR IMMEDIATEMENT ! NOUS ASSURONS LES FORMATIONS.

tél. 02.31.08.09.62

Email : [evrecy@fede14.admr.org](mailto:evrecy@fede14.admr.org)

Permanences :

Lundi : 09 h. à 12 h.

Mercredi : 09 h. à 12 h.

Jeudi : 09 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.

Vendredi : 09 h. à 12 h.

Pour tous renseignements contacter les bénévoles « Responsable village »  
Marie Christine Barthès 02 31 80 53 04  
Jocelyne Puech 02 31 80 56 88

**Toutes vos associations Faïacaines vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 !**

# LES COMMERÇANTS ET ARTISANS

<b>Annick HOUSTIN et son fils Valentin</b>	Bar des sportifs (tabac -journaux -jeux)	11 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 80 52 33
<b>Franck REGNAULT et sa fille Céline</b>	Boucherie Père et Fille	6 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 28 76 60
<b>M.LAHJARI</b>	Atelier XYZ (maîtrise d'œuvre)	15 B Rue Général Revel de Bretteville	02 31 39 95 41
<b>M. et Mme BONNAIRE</b>	Pizzeria l'Avido	2 Rue des écoles	02 31 39 06 33
<b>M. VILLENEUVE</b>	L'épi de ST'HO - Boulangerie Pâtisserie	41 Rue Général Revel de Bretteville	09 67 62 57 13
<b>M. GOTTI</b>	Auto-école	4 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 80 56 89
<b>M. PATRY</b>	Garage Patry - Peugeot	53 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 80 52 10
<b>M. NICAISE</b>	Thaléa (Plomberie - chauffage - et rénovation salles de bains)	26 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 74 12 31
<b>M. NICAISE</b>	ENR OUEST (Dépannage et entretien chaudière- pompe à chaleur et climatiseurs)	26 Rue Général Revel de Bretteville	02 30 96 05 12
<b>M. LAURENS</b>	Plombier chauffagiste	20 Rue du Bosq du Fay	07 89 52 81 07
<b>M. LEROYER</b>	LS Plomberie	8 rue Jardins d'école	06 77 78 09 89
<b>M. GALLON</b>	Plomberie - chauffagiste	3 Rue Guillaume Du Parc	06 79 76 94 91
<b>M. BESNARD</b>	Carreleur	4 Rue des Aubépines	06 62 70 93 77
<b>M. BRULET</b>	SAMELEC - Electricien	19 Rue Général Revel de Bretteville	06 29 22 67 39
<b>M. BERTHELOT</b>	Peintre en bâtiment	3 Rue des Erables	06 99 12 63 07
<b>M. FOULON</b>	I DOMO Informatique Bureautique Domotique	5 rue des Aubépines	06 13 16 21 49
<b>M. CORVEE</b>	FDI Informatique et matériel audiovisuel	Rue de la butte du houx	02 31 82 93 25
<b>M. PERCHEY</b>	H2O LIQUID Vente liquide de vapotage	Lieu-dit La goutelle	08 90 10 90 38
<b>Mme SPONHAUER</b>	Cocoon coiffure	1 Rue des écoles	02 31 80 46 47
<b>Mme LEVALLOIS</b>	Salon d'esthétique - Institut BY P	12 Rue des Ecole	07 81 61 74 55
<b>Mme GALLON</b>	Prothésiste ongulaire	3 Rue Guillaume Du Parc	06 82 64 79 33
<b>Mme OLIVIER</b>	Energéticienne	2 bis Rue du tour de ville	06 73 71 38 96
<b>Maîtres DEVILLE - POREE - JAUNET</b>	Notaires	6 Rue du Hom	02 31 80 52 89
<b>Mme MALNOUX et M. POUILLE</b>	Pharmacie	39 Rue Général Revel de Bretteville	02 31 80 59 79
<b>Docteurs TSAGOURIA et DELEARDE</b>	Cabinet médical	15 Rue du tour de ville	02 31 80 42 90
<b>Mme LAGADEC</b>	Infirmière	15 Rue du tour de ville	06 09 55 17 81
<b>M. CAMARD</b>	Ostéopathe	15 Rue du tour de ville	02 31 91 34 90

# SAINTE-HONORINE-DU-FAY



Nous faisons appel à tous les habitants de Sainte Honorine du Fay, si vous avez des photos anciennes sur notre commune, pourriez vous les déposer à la Mairie afin d'en faire des tirages auprès d'un professionnel (tous les documents vous seront restitués).

Nous sommes aussi preneurs d'anecdotes sur la vie de Sainte Honorine du Fay dans la passé ou sur des personnes ayant effectué ou vécu des événements permettant de retracer l'histoire de notre commune.

**Vous pouvez contacter la secrétaire de Mairie Claire Legris.**



Mairie de Sainte-Honorine-du-Fay

**Date de parution :** Décembre 2023

**Tirage :** 630 exemplaires

**Directeur de publication :** A. MAUGER

**Rédaction :** F. BEAULIEU - M. L. DENIS

**Crédits photos :** Les élus et associations de la commune.

**Impression :** DAUPHIN Com Imprim - ZI du Chemin Vert - 14 rue Villons-les-Buissons - 14000 CAEN - Imprimé sur papier 100% recyclé